



Être utile est un beau métier



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 15 février 2016

### LA MNT ET LE CSF SIGNENT UN PARTENARIAT pour mieux accompagner les agents territoriaux

Alain Gianazza, président général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), et Jean-Marie Alexandre, président du Crédit Social des Fonctionnaires (CSF), ont signé une convention de partenariat le 11 février à Paris. La MNT proposera ainsi aux agents territoriaux des solutions pour financer leur projet immobilier et restructurer leurs crédits. Prochainement, le CSF distribuera les garanties santé et prévoyance de la MNT à ses adhérents.

**Acteurs majeurs** de l'économie sociale et solidaire, partenaires historiques des fonctionnaires, partageant des valeurs comme la solidarité, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) ont décidé de se rapprocher. Il s'agit ainsi d'**élargir** leurs offres à leurs adhérents : 800 000 agents territoriaux pour la MNT, leader en santé et prévoyance dans la fonction publique territoriale (FPT) ; 2 millions d'adhérents pour le CSF, principal acteur en solutions de crédit, d'épargne et d'assurance pour les fonctionnaires.

La MNT ambitionne d'**accompagner** les territoriaux tout au long de leur vie sur l'ensemble de leurs besoins en assurance. Le partenariat avec le CSF lui permettra d'élargir son offre en matière de services financiers. La mutuelle et le CSF sont **complémentaires** dans leur mode d'action et dans leur stratégie. La MNT proposera, au second semestre, à tous ses adhérents **deux offres** du CSF :

- un accompagnement global pour leur **projet immobilier** : financement, assurance et caution dès la première acquisition ;
- un accompagnement sur-mesure pour leur **regroupement de crédits**, une solution adaptée dans plusieurs situations : préparation d'un projet d'investissement, anticipation de la retraite, simplification de la gestion de son budget, mal-endettement...

Outre l'expertise reconnue du CSF, les adhérents de la MNT bénéficieront d'avantages exclusifs : des solutions de financement complémentaire pour les primo-accédants notamment pour financer les frais de notaire, une aide à la constitution d'une épargne dans le cadre des dispositifs de restructuration de crédits...

De son côté, le CSF va prochainement distribuer les offres santé et maintien de salaire de la MNT auprès de ses propres adhérents.

Pour la MNT, ce partenariat s'inscrit dans son **projet d'entreprise**, déjà concrétisé par la création de l'UGM *Territoires d'avenir* avec SMACL Assurances. Il lui permet en effet de réaffirmer sa vocation professionnelle auprès des agents territoriaux et de mieux les accompagner en élargissant les services financiers mis à leur disposition.

**LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)** - Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1<sup>re</sup> mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales.

**LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES (CSF)** - Présidé par Jean-Marie Alexandre et dirigé par Benoît Hoine, le CSF est une des associations de fonctionnaires les plus importantes en Europe avec 2 000 000 d'agents qui lui ont déjà fait confiance depuis sa création en 1955. Le CSF a pour ambition de faciliter l'accès au crédit, à l'assurance, à l'épargne et à toutes sortes de services en vue d'améliorer les conditions de vie de ses adhérents.

#### Contacts presse :

MNT - Pierre Bernard - pierre.bernard@mnt.fr - 01 44 83 13 03

CSF - Olivier Lacroix - lacroix@csf.fr - 01 53 24 30 72